

Budget primitif 1970
Communale
n° 212

La Mairie le 6/3/70
M. Rey.

Suivi en planning prévu les années d'exercices consécutivement à la réalisation de la zone industrielle privée qui demeure le seul moyen de la commune, le budget prend de l'ampleur et permet d'investir plus important (maintenements de travaux emprunt, emploi communal supplémentaire, etc...), sans augmentation du nombre de centimes. Au contraire une diminution de ce nombre est envisagée. Le nombre de centimes est ramené de 60.400 à 60.100. La zone industrielle privée étant entièrement vendue, il est vraisemblable que son développement entraînera celui de la zone industrielle officielle et que le nombre de centimes ira en décroissant tout en permettant de plus grandes facilités budgétaires et de faciliter l'impôt moins lourd pour le contribuable de la commune.

Le budget s'équilibre à la somme de 241.560 F. 35.